



---

demanderais de confirmer si vous êtes d'accord avec ce que nous avons prévu pour cette séance.

Nous allons donc commencer par un point sur la piste de travail numéro 2 d'ICANN Org, comme Manal l'a déjà dit. Ce sera présenté par le personnel. Donc il y aura une présentation des préoccupations relatives aux recommandations de la piste de numéro 2. Et ensuite Suada, qui fait partie du groupe de travail, qui est co-présidente également, vous donnera des informations sur le statut actuel que nous avons mis à jour dans l'outil de suivi du GAC.

Donc il s'agit de la mise en œuvre des recommandations de la piste de travail numéro 2.

Et ensuite, Giacomo, et nous sommes d'ailleurs très heureux de l'avoir avec nous, il est membre du GAC, mais récemment il a rejoint ce groupe de travail sur les droits de l'homme et sur le droit international pour appuyer notre travail dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la piste de travail numéro 2, en particulier sur l'aspect diversité. Donc il nous fera part de certaines informations récentes qui nous ont été fournies par d'autres unités constitutives et également par l'UNESCO. Donc il s'agit des indicateurs d'universalité.

Et ensuite, je vous parlerai de ce que nous prévoyons pour l'avenir dans le cadre de ces grandes procédures, de ces grands efforts que nous sommes en train de mettre en œuvre.

---

Maintenant je vais vous demander s'il y a différents aspects que vous souhaitez soulever. Sinon, nous passons au point d'ICANN Org. Xavier, vous avez la parole.

XAVIER CALVEZ:

Merci beaucoup Lina. Pour les interprètes, je dirai quelques mots en français et ensuite je repasserai à l'anglais.

Merci beaucoup de l'invitation pour pouvoir venir vous parler et vous présenter une petite mise à jour sur le projet important de WS2. Nous sommes très reconnaissants de prendre quelques minutes sur votre agenda pour pouvoir avoir l'occasion de présenter et d'interagir avec vous et nous vous en sommes très reconnaissants.

Je suis Xavier Calvez, je suis le directeur financier de l'ICANN, et je suis aussi en charge d'un nouveau département qui s'appelle le département Implementation Opération et qui a la responsabilité de mettre en place les recommandations adoptées par le conseil d'administration de l'ICANN concernant tout ce qui est recommandation de revue et aussi recommandations de groupes de travail tel que celui de WS2.

Je vais repasser en anglais.

Merci donc de me donner cette opportunité. Comme je le disais en français, l'organisation ICANN a créé l'année dernière un nouveau département qui a pour objectif de mettre en œuvre les

---

recommandations des révisions et des groupes de travail intercommunautaires, y compris le groupe de travail WS2. Et cela inclut également les recommandations du groupe de travail sur le produit des enchères.

Et c'est à ce titre que je m'adresse à vous aujourd'hui et je souhaite vous faire un point rapide sur le groupe de travail de mise en œuvre WS2, des recommandations WS2.

Donc je vous rappelle de quoi il s'agit. Il s'agit d'un groupe qui fait suite à la piste de travail numéro 1, qui a donc été mise en place lors de la transition IANA. Et pendant les délais impartis pour la piste de travail numéro 2 certaines questions n'ont pas pu être traitées, donc nous avons mis en place cette piste de travail numéro 2 pour mieux traiter ces sujets qui n'avaient pas été solutionnés. Et il faut savoir que ces sujets sont extrêmement importants en termes de responsabilité.

La communauté a beaucoup participé, depuis un certain nombre d'années, à ce travail de la piste de travail numéro 2. Le conseil a reçu le rapport en 2019 et le conseil d'administration a approuvé un certain nombre de recommandations en novembre 2019 avec pour objectifs de les mettre en œuvre.

Les recommandations du WS2 donc ont été présentées au conseil et doivent être prises en considération par les SO et les AC. Ces dernières ont pris en compte ces recommandations et les ont approuvées pour

---

qu'elles soient envoyées au conseil d'administration. Donc c'est un exercice collectif.

Il y a beaucoup de recommandations qui sont incluses dans cette piste de travail WS2. Il y en a plus de 100. Et ces recommandations couvrent, comme vous le savez sans doute déjà, 8 à 9 sujets, dans différents domaines de responsabilité de l'ICANN.

Beaucoup de ces recommandations seront mises en œuvre par les différentes SO et AC, y compris le GAC. Et vos co-présidents à ce groupe de travail, vos modérateurs, dirigent le travail du GAC sur ces recommandations du WS2, qui sont donc incluses dans les recommandations globales.

ICANN Org est également chargé de la mise en œuvre des autres recommandations qui forment en fait la totalité des 144 recommandations. Et nous travaillons également avec les membres de l'équipe de Org qui appuie le travail des SO et AC. Et donc pour vous il s'agit de Rob, de Julia et du reste de l'équipe.

Nous travaillons avec ces différentes équipes pour collecter les informations par rapport au statut du travail des SO et AC. Donc votre travail au sein du GAC sur le WS2 est documenté et est incorporé dans document sur le statut global du projet. Donc pour l'instant nous en sommes à la phase de collecte, et il y aura ensuite publication avec mise à jour de toute la communauté régulière.

---

Le statut du travail est tel que pour un certain nombre de recommandations au moment de l'adoption par le conseil en novembre 2019, sont en cours. Donc certaines recommandations ont déjà été mises en œuvre au cours des mois qui viennent de s'écouler. D'autres recommandations sont en cours d'analyse. D'autres recommandations sont déjà prévues. Elles vont être mises en œuvre sous peu. Il y a différents statuts : déjà mis en œuvre, en cours de mise en œuvre, ou à la phase de planification. Parce que le travail associé avec ces recommandations spécifiques est beaucoup plus complexe, plus exhaustif, et donc demande davantage de temps.

Dans le cadre du travail de mise en œuvre il y a eu des priorités établies par Org. Donc dans la liste des différents projets, et bien il faut savoir que la mise en œuvre est très exhaustive, donc il y a certains projets qui ont été priorisés. Et donc nous allons continuer de le faire. Cela fait partie d'ailleurs du document de planification 2020 qui a été publié au cours des récentes semaines. Donc cette planification est terminée. Mais nous avons proposé que le WS2 continue d'être une priorité pour Org. Et ceci s'étend à différents projets qui feront partie de cet exercice de priorisation au cours de semaines et des mois à venir.

Nous pensons que le WS2 ne fait pas partie de cet établissement des priorités, mais qu'il soit une priorité d'ores et déjà, parce qu'il est très important pour le système multipartite.

Nous avons publié le 4 mars un blog sur le WS2, avec une mise à jour par rapport à la situation actuelle. Et nous allons également organiser

---

un webinaire sur le WS2, après l'ICANN 70, dans la deuxième moitié du mois d'avril. Nous sommes en train de réfléchir au calendrier.

Et donc l'idée serait de faire un point plus exhaustif, plus détaillé, sur le travail du WS2, y compris sur le travail des SO et AC sur les recommandations sur lesquelles ces dernières travaillent.

Je vais arrêter là et je suis prêt à écouter vos commentaires ou vos questions. Lina je vous repasse la parole.

LINA RAINIENE:

Merci beaucoup Xavier, merci pour cette présentation. Bien sûr, ce que nous souhaitons c'est voir le travail à venir, voir les étapes à venir qui seront effectuées et nous le saurons dans le cadre de ce webinaire.

Je vois un commentaire dans le chat de l'Inde qui dit que : l'Inde apprécie et appuie le travail d'ICANN Org. Mais, par rapport à la question de la définition et de la mesure de la diversité, est-ce qu'elle n'aurait pas été ignorée par ICANN Org ? Cela doit être une priorité selon les membres du GAC. Fin du commentaire. Xavier, est-ce que vous souhaitez dire quelque chose par rapport à ce commentaire fait par l'Inde ? Vous avez la parole, Xavier.

XAVIER CALVEZ:

Je voulais tout simplement dire que la diversité est l'une des priorités, ou l'un des points principaux des recommandations du groupe WS2 qui doit être mis en œuvre par les différents SO et AC, ainsi que part

---

l'organisation ICANN. Tout le monde est concerné par cette recommandation. Il s'agit d'une recommandation qui est difficile à définir, et il me prendrait davantage de minutes pour en parler en profondeur.

Mais je pense que les recommandations ou l'avis du GAC par rapport à cette recommandation seraient très importantes étant donné la diversité au sein des membres du GAC. Donc si vous êtes intéressés, je pense que votre avis, vos retours, seraient très importants. Merci beaucoup.

LINA RAINIENE:

Merci Xavier, merci à tous. Mes collègues confirment qu'ils attendent avec impatience le webinaire. Jeff a publié le lien vers les recommandations. Donc si vous regardez sur le chat, ce lien est affiché, c'est Jeff qui l'a partagé.

Manal, allez-y.

MANAL ISMAIL:

Je voulais juste noter que Kavouss a levé la main.

LINA RAINIENE:

Merci beaucoup. Kavouss, vous avez la parole.

---

IRAN : J'ai un commentaire très simple par rapport à l'un des points que vous avez évoqué, à savoir la définition de la diversité. Est-ce que j'ai bien compris ? Vous avez parlé d'une définition de la diversité ?

XAVIER CALVEZ: Je voulais simplement dire qu'il y a énormément de groupes qui participent à ce travail sur la diversité et donc il y a des critères pour essayer de mesurer la diversité.

IRAN : Excusez-moi, je ne recommanderais pas que l'on suive cette direction. Diversité culturelle, raciale, diversité au niveau des convictions, diversité religieuse, diversité au niveau des orientations sexuelles, diversité linguistique... Ce n'est pas nécessaire, ce n'est pas du tout nécessaire. On aurait l'impression que l'on aurait envie de définir ce que c'est que l'eau, on n'a pas besoin de ça, c'est la diversité.

Pourquoi voulons-nous définir cela ? Parce que c'est l'un des sujets qui a été évoqué dans l'un des groupes de travail. Nous devons établir des priorités au niveau de notre travail. Et je pense que ce ne serait pas positif d'aller dans cette direction. Merci beaucoup.

LINA RAINIENE: Merci beaucoup Kavouss. Votre remarque a bien été prise en compte dans le travail de notre groupe de travail. Nous savons que la question

---

de la diversité est très complexe, et c'est pour cela qu'elle doit être traitée avec beaucoup de bon sens.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires par rapport à cette partie de notre présentation ? Je n'en vois pas.

Nous allons maintenant passer à la partie suivante de notre ordre du jour, où nous allons parler de notre outil de suivi, pour vous raconter où nous en sommes. Je vais donc donner la parole à l'autre co-présidente du groupe, Suada.

SUADA HADZOVIC:

Bonjour à tous. J'espère que vous allez tous bien. Sur cette diapo vous allez voir l'état de situation de notre outil de suivi.

Je voudrais rappeler aux membres du GAC que depuis l'ICANN 69, après la présentation faite par le groupe de travail sur les droits de l'homme du GAC, ce groupe de travail, les co-présidents de ce groupe, ont commencé le travail pour le développement d'un outil qui permette de suivre le travail qui est fait par le GAC dans ce domaine, tout en considérant comment les volontaires du GAC pourraient contribuer à cet effort.

Pour pouvoir illustrer les derniers travaux qui ont été faits dans ce domaine, j'affiche ici un tableur où vous voyez les informations. En octobre 2020, nous avons présenté cet outil pendant l'ICANN 69, dans

---

notre séance consacrée à la responsabilité. Et nous avons donc également partagé le lien le 30 décembre.

Quel est le but de cet outil ? Il s'agit d'un outil pour pouvoir faire un suivi des recommandations qui sont importantes pour le GAC. Vous voyez qu'il y a plusieurs colonnes dans cet outil. D'un côté il a l'outil de suivi, ensuite il y a une autre partie qui concerne les explications par rapport aux différentes questions. Cet outil se veut une ressource globale pour que l'on puisse comprendre en quoi consistent les recommandations et ce que fait le GAC pour répondre, évaluer et mettre en œuvre ces différentes recommandations.

C'est un travail qui est encore en cours, jusqu'à ce que le GAC confirme et se mette d'accord par rapport à la mise en œuvre de toutes ces recommandations.

Sur cette diapo, vous pouvez voir sur la troisième file que nous avons seulement trois recommandations qui ont été achevées, sur 16. Vous voyez donc ce que l'équipe de direction du GAC doit faire. Vous voyez donc le travail qui a été fait par l'équipe de soutien du GAC.

Au niveau des notes, vous pouvez voir quel est l'état de situation du travail du groupe de travail sur les droits de l'homme et le droit international. Vous voyez également le travail des différents groupes. On a eu un appel le 18 janvier et nous avons eu également un appel conjoint avec le groupe du GAC chargé des régions faiblement desservies. Et, dans ce même outil, vous voyez le rapport de l'ATRT3.

---

Je voulais rappeler que, pour les recommandations du GAC, nous avons 6.1 A et de 6.2 à 6.9. Donc vous voyez ce sont les recommandations de ce rapport qui font l'objet de cet outil de suivi.

Diapo suivante s'il vous plait.

Alors, nous avons déjà parlé de cette recommandation 1 du WS2. Je voulais juste rappeler que le groupe de travail du GAC sur les droits de l'Homme et le droit international s'est porté volontaire pour travailler sur la recommandation 3 qui concerne les valeurs fondamentales liées aux droits de l'homme et les valeurs fondamentales liées à la diversité. Nous avons eu deux appels avant l'ICANN 70. Et, comme on l'a déjà dit, on a 16 recommandations dont certaines ont un impact sur le GAC, les recommandations 3 et 4.

Nous avons également un rapport d'évaluation qui identifie le besoin de trouver une définition homogène. Et la discussion de la communauté a porté sur la diversité linguistique, de genre ; d'âge, handicap, capacité, unités constitutives ou groupes de parties prenantes. Nous avons eu des discussions par rapport à ces points. Et nous avons quelques exemples. Nous ne sommes pas sûrs, mais il serait peut-être positif que Xavier, de l'organisation ICANN, fasse des précisions. Nous devrions peut-être avoir cette discussion comme point de départ et nous devrions nous mettre d'accord pour inclure les 7 éléments dans cette diversité.

---

Cette liste n'est pas exhaustive. Cependant ces différents éléments peuvent avoir une importance différente dans certains contextes. Par exemple, pour nous, il est important de contribuer au développement des régions faiblement desservies. Nous avons également pensé que ce handicap physique n'est pas correct, nous devons parler de handicap de manière générale, c'est un terme qui est consacré par les Nations Unies.

Voilà donc les commentaires. Et j'aimerais inviter Xavier à faire un commentaire peut-être, par rapport à cette discussion, comme étant le point de départ. Merci beaucoup.

XAVIER CALVEZ:

Merci Lina. Je pense que le travail est déjà entamé par rapport aux recommandations concernant la diversité. Le point de départ du travail est bien entendu la recommandation qui a été faite et à laquelle vous avez fait référence dans le rapport final du WS2 qui a été remis au conseil d'administration, à savoir une recommandation que tout le monde considère comme le point de départ de ce travail sur la diversité. Les différents groupes considèrent cette question de manière différente, considèrent différents éléments de la diversité.

Vous attirez l'attention sur la question du handicap physique, et je vois quelle est votre intention lorsque vous parlez de handicap physique versus d'autres handicaps et que cette question devrait être élargie à tous les handicaps. Et cela vaut la peine d'en parler avec les

---

organisations qui travaillent sur ce type de questions, pour voir comment nous pouvons requalifier éventuellement ces éléments de diversité ou bien proposer des changements à ce qui a été écrit. Et bien sûr cela est documenté.

Je vous rappelle que l'organisation ICANN est un des participants de ce groupe qui travaille à l'établissement de critères par rapport à la diversité, conjointement avec les SO et AC. Nous essayons de faciliter cette discussion, à partir de notre point de vue, d'aider, de faciliter le travail que tout le monde fait par rapport à la diversité, en se basant sur les éléments listés dans la recommandation du groupe de travail. Cette recommandation est le point de départ. Et, bien sûr, il y a les différentes perspectives des SO et des AC qui doivent être prises en compte.

Et tout cela peut conduire à des ajouts ou à des modifications par exemple, qui pourraient être envisagées par les différentes organisations qui se penchent sur cette question. Par exemple ce que vous dites par rapport au handicap physique, je trouve cela très logique, et c'est peut-être quelque chose que l'on pourrait voir, voir comment les autres organisations envisagent cette question du handicap ou voir quel serait donc un texte approprié qui fasse l'objet d'un consensus.

Je vais m'arrêter là.

---

LINA RAINIENE:

Merci Xavier pour cette réponse. Merci Suada. Nous en sommes à la fin de cette partie de la présentation. Et donc pour conclure, j'aimerais faire écho au commentaire du Danemark dans le chat, comme quoi ces questions sont très importantes, mais il faut que ça reste gérable.

Donc, certes, nous allons nous concentrer là-dessus, il faut que ça reste gérable. Et il y a certains aspects des éléments qui sont importants pour le GAC, et il nous faudra nous concentrer là-dessus.

Étant donné la spécificité du GAC, nous avons parlé de diversité géographique, ceci est important parce que chacun d'entre nous représente différents États, différentes organisations. D'autres ne sont pas nécessairement faciles à mettre en œuvre étant donné le statut du comité.

Mais il y a des recommandations qui sont composées de deux parties : première partie évaluer et prendre en compte la diversité et les éléments de diversité, et deuxième partie : surveiller et publier. Donc avoir des rapports sur la surveillance de manière régulière. Donc je pense que nous pouvons organiser une discussion par rapport à ça et en arriver à un accord du comité là-dessus.

Donc il y aura une proposition initiale qui vous sera envoyée avant la fin de la semaine. Suada l'a déjà mentionné, nous sommes en communication avec le groupe de travail du GAC chargé des régions faiblement desservies. Nous travaillons avec le groupe de travail sur les principes opérationnels, parce que le GAC a les principes du GAC, le

---

document principal qui met l'accent sur certains aspects qui sont importants dans le cadre du document dont nous parlons.

Donc, ceci étant, je vais conclure là-dessus et passer au troisième point à l'ordre du jour et je vais demander à Giacomo Mazzone de nous faire une introduction sur les aspects des indicateurs d'universalité, du point de vue de l'UNESCO.

GIACOMO MAZZONE:

Merci beaucoup Lina, merci Suada. Je suis très heureux de pouvoir m'adresser à vous.

On m'a demandé d'apporter une contribution sur cette réflexion. Et Kavouss a déjà mentionné le fait qu'il n'est pas nécessaire de réinventer la roue. Ce qu'il veut dire, je le comprends, parce qu'il n'est pas nécessaire d'inventer des mesures spécifiques ou des définitions spécifiques sur les différents droits et ce que nous souhaitons mesurer.

Il y a déjà beaucoup d'indicateurs qui existent en termes de diversité, un peu partout. Et c'est la même chose dans le domaine des droits de l'homme, qu'il s'agisse du genre, du handicap, etc. Je crois que le plus simple c'est d'essayer d'amener à la réflexion de l'ICANN les outils qui fonctionnent déjà à l'extérieur.

Et un des indicateurs qui a été élaboré après la piste de travail numéro 2 l'a été dans le cadre de l'excellent travail à l'UNESCO. Il s'agit des indicateurs universels de l'internet.

---

Beaucoup des membres du GAC ont été impliqués dans cet effort au cours des années passées et je crois que nous avons désormais un outil qui est très bien défini et que, me semble-t-il, nous pouvons essayer d'adopter au moins partiellement. En tout cas, au sein du groupe de travail sur les droits de l'homme.

Ces indicateurs sont basés sur ce qu'on appelle le [ROAM], c'est un outil qui parle des droits, de l'ouverture de l'accessibilité et de la participation multipartite. Ce qui est intéressant par rapport à ces indicateurs, c'est qu'ils ne sont pas immuables, ils ne sont pas fixes. Ils doivent s'appliquer aux situations diverses et variées.

Tous les ans l'UNESCO, avec d'autres États, essaye de mesurer la situation de l'internet dans différentes régions, différents pays. Et donc grâce à ce travail nous pouvons avoir un feedback sur le fonctionnement de ces indicateurs, sur leur impact sur la réalité et sur le fait qu'ils peuvent ou non mesurer ce qui existe et surtout identifier les divergences qui existent dans le monde.

Donc j'espère que nous pourrons mettre en œuvre cette initiative. L'UNESCO a été contactée et est prête à parler aux détails de l'utilisation de ce travail. Et donc nous pourrons profiter de ce travail qui a été effectué au cours des années passées par l'UNESCO. Merci.

LINA RAINIENE:

Merci beaucoup Giacomo, et d'ailleurs le message que vous nous faites c'est que ces indicateurs, du point de vue de l'UNESCO, ne sont

---

pas inscrits dans le marbre. Et donc lorsque nous travaillons aux recommandations de la piste de travail numéro 2, et bien nous nous étions dit : nous allons évaluer et ensuite la question sera close, mais en fait vous êtes en train de nous dire que ce ne sera peut-être pas le cas. Donc nous sommes impatients de travailler avec vous pour renforcer nos capacités et nos connaissances sur cette question.

Donc il nous reste 8 minutes. Je vais donc vous demander si vous avez des commentaires. Je vois que Kavouss a la main levée. Si c'est une nouvelle main, Kavouss, allez-y.

IRAN :

Oui, c'est une nouvelle main. Merci beaucoup. J'aimerais mentionner que, donc vous avez parlé du groupe de la diversité, et le fait que certaines personnes n'avaient pas participé parce qu'elles étaient occupées, qu'il n'y avait pas d'objections, etc.

Pour moi, il n'y a pas d'égalité entre la diversité des parties prenantes et la diversité de genre. La diversité de genre c'est quelque chose d'extrêmement important du point de vue des droits de l'homme, mais en termes de diversité multipartite et de diversité des unités constitutives, je ne comprends pas.

Je crois que parmi ces divers éléments de la diversité, je crois qu'il faut, au sein du groupe, identifier quels sont les différents éléments de diversité dans votre liste qui sont en lien direct avec les droits de

---

l'homme, parce que pour certains, ils n'ont pas de lien ou très peu de lien avec les droits de l'homme.

Donc je pense que c'est sur ceux qui sont en lien avec les droits de l'homme qu'il faut se concentrer.

Pour les groupes multipartites, je ne vois pas. Il y a des gens qui ont d'excellentes compétences, d'autres moins. C'est une diversité, mais ça n'a pas grand-chose à voir avec les droits de l'homme. Donc dans certains cas, c'est vrai que des personnes n'ont pas des compétences attendues, mais est-ce que cela est vraiment un problème de droit de l'homme ?

Je pense qu'il nous faut redéfinir quels sont les éléments de la diversité qu'il faut vraiment prendre en compte.

LINA RAINIENE:

Très bien. Je vous remercie pour votre commentaire et nous le prendrons en compte.

Je vais maintenant vous demander de passer à la prochaine diapositive. Et je vais vous présenter brièvement l'avenir pour notre travail, ce que nous envisageons.

Alors tout d'abord, par rapport aux collègues du GAC, je souhaite vous dire que notre plan de travail a été diffusé sur la liste de diffusion du GAC. Ce plan de travail pour 2021. Donc vous pouvez le consulter et y

---

apporter vos commentaires, et ensuite il sera envoyé aux dirigeants du GAC pour recevoir leur aval.

Nous allons continuer de travailler avec le groupe de travail des régions faiblement desservies et le groupe de travail sur les principes opérationnels. Nous allons également travailler avec le groupe de travail intercommunautaire et travailler avec l'UNESCO sur les indicateurs d'universalité de l'internet, comme nous l'avons dit.

J'aimerais également mentionner que dans le cadre de notre plan de travail, il y a eu une proposition des membres du groupe de travail d'ajout de nouvelles activités spécifiques et l'idée c'est de prendre en considération les éléments des droits de l'homme au sein du groupe de travail des SubPro. Donc nous allons travailler avec nos autres collègues du GAC qui s'occupent des SubPro, nous allons communiquer avec eux pour partager les informations. Et, par la suite, nous ferons un point au groupe de travail et aux dirigeants du GAC.

Ceci étant, notre présentation sur notre travail est terminée. Et donc j'encourage les collègues, je vous encourage chers collègues, à inscrire vos commentaires dans le chat ou à lever la main. Il nous reste 4 minutes pour la discussion.

Et, en attendant vos commentaires, j'aimerais mettre l'accent encore une fois sur le fait que le groupe de travail chargé des droits de l'homme est ouvert, si cela vous intéresse, si vous souhaitez participer.

Je vois que Kavouss a levé la main. Kavouss, allez-y.

IRAN :

Oui, Madame, j'apprécie énormément les efforts de l'équipe sur la question des droits de l'homme, mais je recommande malgré tout que nous ne rentrions pas trop dans les détails et je souhaite que nous nous concentrons sur les objectifs. Sinon nous n'arriverons à rien.

Il y a énormément d'activités, il y a 70 ateliers, etc., mais finalement je ne sais pas exactement ce que l'on fait. Donc il nous faut nous concentrer sur ce qui, réellement, traite des questions manquantes, des questions problématiques, dans le cadre de l'interprétation des droits de l'homme au sein du groupe de travail sur le WST auquel j'ai participé.

Donc évitons d'ouvrir de nouveaux sujets. Tout ce qui fait partie du plan de travail doit être basé sur les priorités, sur le lien avec le droit international et les droits de l'homme. La diversité c'est quelque chose qui peut être très ouvert. Et, en ce qui concerne les droits de l'homme à l'ONU, le groupe qui a défini ces éléments, grâce à la Suisse, grâce au Royaume-Uni, grâce au Brésil et à d'autres, ils ont en fait essayé de mettre quelque chose en place, mais en fait ils ont été réticents. Merci.

LINA RAINIENE:

Merci Kavouss. Donc je vais saisir cette opportunité pour répéter que les commentaires au plan de travail pourront être envoyés dans un peu moins d'une semaine. Donc n'hésitez pas à nous les envoyer.

---

Et la focalisation principale par rapport à votre commentaire de notre groupe de travail, c'est donc de se concentrer sur 1.2, 1.1, donc les éléments de la diversité et l'évaluation. Et ensuite de clore ces processus et de passer au reste.

Ceci étant, je vous redemande s'il y a des commentaires de dernière minute. Il nous reste une minute. Manal vous avez la parole.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Lina, Suada, Xavier, Giacomo, merci à tous pour votre attention et votre participation.

Ceci conclut notre discussion sur la piste de travail numéro 2, mais cela ne conclut certainement pas notre travail. Donc j'ai hâte de voir comment la discussion évoluera sous la conduite de Lina et Suada.

Nous avons maintenant une pause de 30 minutes. Nous nous retrouverons dans la salle Zoom du GAC, à 17 h 30 UTC, 12 h 30 heure de Cancún pour deux séances de 45 minutes chacune sur le WHOIS et la protection des données et sur la préparation pour notre réunion avec le conseil d'administration.

Merci à tous, et je vous souhaite une excellente pause.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**